

# CONDITIONS GÉNÉRALES

## 1. Objet du contrat

Le présent contrat est destiné à permettre le règlement jusqu'à quatre fois (4) d'achats de biens ou de prestations de services d'un montant supérieur à 150 € et inférieur à 2 500 €, à l'exclusion des achats de biens ou de prestations de services en vue de leur revente. Il est proposé aux titulaires d'une carte émise en France en cours de validité au moins jusqu'au dernier jour du mois de présentation de la dernière échéance.

## 2. Modalités du règlement échelonné

Le règlement d'achats ou de prestations de services s'effectue selon les modalités décrites ci-après :

-Un premier versement par carte bancaire, égal ou supérieur au montant total de l'achat divisé par le nombre de versements, par débit du compte bancaire auquel est adossée votre carte. Ce versement est soumis aux conditions applicables à votre carte bancaire et aux procédures en vigueur chez les commerçants adhérents.

-Une ou plusieurs opérations carte bancaire de vente à distance, émises respectivement à J + 30 et/ou 60 et/ou 90, J étant le jour de l'achat du bien ou du service en fonction du nombre d'échéances retenu, par Volkswagen Bank, en sa qualité de créancière, l'ensemble de l'opération de paiement devant impérativement s'inscrire dans une durée inférieure ou égale à 90 jours. La carte utilisée est celle présentée pour le premier versement.

## 3. Convention client

L'acheteur s'engage irrévocablement à ce que son compte, pour les dates d'échéances mentionnées sur le ticket «Trois fois sans frais», soit suffisamment et préalablement provisionné.

## 4. Exécution du contrat - Incidents de paiement

Toute opération rejetée pourra être ré émise. L'inexécution de l'une des clauses du contrat, notamment le non-paiement d'un seul règlement aux dates convenues ou toute déclaration fausse ou inexacte de votre part relative notamment à votre état civil et à vos coordonnées bancaires, entraînera l'exigibilité immédiate du solde des sommes restant dues, qui pourront porter intérêts au taux légal à compter de la date de mise en demeure. En cas de non paiement, Volkswagen Bank en sa qualité de créancier, pourra après une simple mise en demeure de payer restée infructueuse, engager une procédure de recouvrement à l'encontre de l'acheteur.

## 5. Service relations clientèle

En cas de réclamation, vous pouvez vous adresser au Service Relations Clientèle de Volkswagen Bank - 11 avenue de Boursonne - BP 61 - 02601 Villers-Cotterêts Cedex ou au 03 23 73 74 84 (prix d'un appel local, n° non surtaxé).

## 6. Cession et titrisation

Il est expressément convenu que le présent contrat constitue un titre à ordre. Il pourra donc être transmis par simple endossement quel que soit le stade d'exécution du contrat. Cette transmission aura pour effet de transférer à l'endossataire tous les droits et garanties résultant du contrat sans qu'il soit nécessaire de notifier la cession à l'acheteur. La créance inhérente au présent contrat est susceptible de titrisation. Volkswagen Bank pourra à tout moment transférer le recouvrement de sa créance en tout ou partie à tout tiers de son choix. Vous en serez alors informé par lettre simple.

## 7. Attribution de compétence

Tout litige relatif à la présente convention sera de la compétence du Tribunal de Grande Instance de Paris.

## 8. Informatique, Fichiers et libertés et Secret bancaire

Les informations personnelles communiquées dans le cadre du présent contrat sont nécessaires pour l'ouverture et la tenue de ce présent contrat. Elles donneront lieu, de la part de Volkswagen Bank, à des traitements informatisés à des fins d'étude, de gestion, et de recouvrement voire, le cas échéant, des actions commerciales de Volkswagen Bank. Si vous acceptez de recevoir des offres de Volkswagen Bank à des fins commerciales, par courrier électronique (ou e-mail), ces informations pourront faire l'objet, sauf en cas de désaccord de votre part, d'une transmission à toutes sociétés du Groupe Volkswagen ainsi qu'aux prestataires de services dont la liste pourra vous être communiquée sur simple demande. Toute déclaration irrégulière peut faire l'objet d'un traitement de la sorte. Conformément aux dispositions légales en vigueur, vous pourrez exercer votre droit d'accès, de rectification et d'opposition sur les données vous concernant auprès de Volkswagen Bank - 11 avenue de Boursonne - BP 61 - 02601 Villers-Cotterêts Cedex.

  
Les Directeurs de la succursale en France,  
Pierre LE NORMAND et Luc CHEVALIER

Cachet et signature  
Volkswagen Bank GmbH  
Siège administratif  
11 avenue de Boursonne  
02601 Villers-Cotterêts Cedex  
RCS Pontoise 451 618 904